



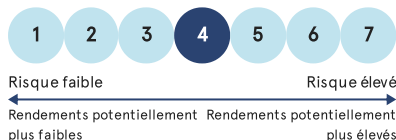
Pays d'enregistrement: FR ES LU IT BE DE

## CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 95,62€

Actif sous gestion : 16,24M€

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



## HORIZON DE PLACEMENT



## CARACTÉRISTIQUES

**Forme juridique :** Compartiment de la SICAV de droit français LA FRANCAISE

**Classification AMF :** Obligations et autres titres de créance internationaux

**Date de création :** 30/08/2022

**Indice à titre de comparaison :** ICE BofAML BB Global High Yield Total Return Index

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation

**Devise :** EUR

**Fréquence de Valorisation :** Quotidienne

**Type de clientèle :** Tous souscripteurs

**Risques principaux supportés :** Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés, risque de crédit, risque de liquidité, risque de contrepartie

## INFORMATIONS COMMERCIALES

**Code ISIN :** FR0014008UN8

**Code Bloomberg :** LAFCIEU FP Equity

**Centralisation :** J avant 11H00

**Règlement :** J+2 ouvrés

**Souscription initiale min :** 10,000,000 EUR

**Éligibilité au PEA :** Non

**Droits d'entrée max :** 0%

**Droits de sortie max :** 0%

**Frais de gestion :** 1.19% (30/08/2022)

**Frais courants :** 1.40% (30/08/2022)

**Dépositaire :** BNP Paribas SA

**Valorisateur :** BNP Paribas SA

**Société de gestion :** La Française Asset Management

**Gérant(s) :** Akram GHARBI, Gabriel CRABOS, Aurore LE CROM, Delphine CADROY, Victoire DUBRUJEAUD

## STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

L'OPC, de classification « Obligations et autres titres de créances internationaux », a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la période de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais, supérieure à celle de l'indice BofA BB Global High Yield en investissant dans un portefeuille d'émetteurs filtrés préalablement selon des critères ESG et dont 60% au moins contribuent positivement et/ou ne présentent pas de contribution négative aux ODD.

## PERFORMANCES NETTES

*En application de la directive MIF  
les performances seront disponibles lorsque  
le fonds aura 12 mois de track-record*

## HISTORIQUE DES PERFORMANCES NETTES MENSUELLES

*En application de la directive MIF  
les performances seront disponibles lorsque  
le fonds aura 12 mois de track-record*

## EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS CRÉATION

*En application de la directive MIF  
les performances seront disponibles lorsque  
le fonds aura 12 mois de track-record*

## INDICATEURS DE PERFORMANCE

*Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 - Document non contractuel - Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com) - Sources : La Française Asset management, données comptables, Bloomberg*

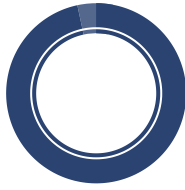
*En application de la directive MIF  
les performances seront disponibles lorsque  
le fonds aura 12 mois de track-record*



# La Française Credit Innovation R C EUR

## TYPES D'INSTRUMENT

En % actif



Obligations taux fixe	96,64%
Fonds monétaires	4,40%
Obligations convertibles	1,96%
Liquidités	-3,01%

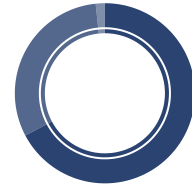
## THÈME DE LONG TERME

En % actif

Démographie	33,11%
Innovation technologique	25,23%
Urbanisation	23,86%
Changement climatique	16,42%

## DEVISES

En % de la poche obligations



USD	67,23%
EUR	31,13%
GBP	1,64%

## PAYS

En % actif

Etats-Unis	53,85%
France	11,02%
Brésil	5,98%
Royaume Uni	5,27%
Inde	4,58%
Canada	2,91%
Allemagne	2,84%
Espagne	2,78%
Italie	1,92%
Afrique du Sud	1,20%
Autres	6,25%

## INDICATEURS DE RISQUES

Sensibilité taux	4,25	Coupon moyen	4,21%
Rendement à maturité	7,72%	Vie moyenne (ans)	6,25
Rendement au pire	7,70%	Notation moyenne émission	BB-
Exposition dettes subordonnées	5,38%	Notation moyenne émetteur	BB-
		Exposition devises nette	0,75%

Le taux de rendement affiché a) ne constitue pas une promesse de rendement ; b) est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des conditions de marché ; c) est la moyenne pondérée des rendements instantanés des titres du portefeuille libellés en devise locale ; d) ne tient pas compte d'éventuels défauts pouvant survenir.

## NOTATIONS

En % actif

● Notations émissions	● Notations émetteurs
A	0,00%
	1,15%
BBB	8,52%
	9,03%
BB	64,74%
	59,25%
B	20,62%
	18,71%
CCC	3,67%
	1,91%
NR	1,05%
	8,56%

## SECTEURS TAUX

En % actif

Consommations non-cycliques	37,09%
Industrie	19,90%
Technologie	11,40%
Communications	10,95%
Consommations Cycliques	6,63%
Financières	5,62%
Matières Premières	4,69%
Services Publics	1,50%
Energie	0,83%

## TRANCHE DE MATURITÉ

En contribution à la sensibilité

1-3 ans	0,06
3-5 ans	1,44
5-7 ans	1,82
7-10 ans	0,75
>15 ans	0,16

## PRINCIPAUX ÉMETTEURS

Hors monétaire

Nom	Pays	Secteurs taux	Notations émetteurs	Poids
India Toll Roads	Inde	Consommations non-cycliques	BB	1,47%
Crowdstrike Holdings Inc	Etats-Unis	Technologie	BB-	1,38%
Wesco Distribution Inc	Etats-Unis	Industrie	BB-	1,24%
Mtn Mauritius Investments	Afrique du Sud	Communications	BB	1,20%
Klabina Austria GmbH	Brésil	Industrie	NR	1,19%
Hologic Inc	Etats-Unis	Consommations non-cycliques	BBB-	1,18%
Service Corporation International	Etats-Unis	Consommations non-cycliques	BB	1,18%
Perrigo Finance Unlimite	Etats-Unis	Consommations non-cycliques	BB	1,18%
Western Digital	Etats-Unis	Technologie	BBB-	1,17%
Graphic Packaging Intl	Etats-Unis	Industrie	BB+	1,17%

Nombre d'émetteurs: 117

Poids des 10 premiers émetteurs: 12,35%



## SCORES ESG

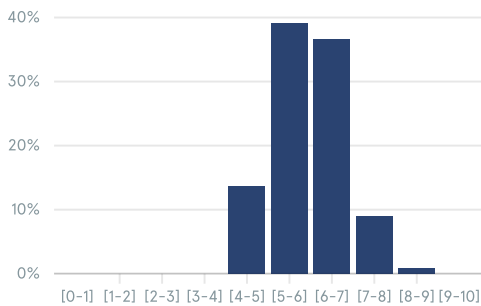
Min 0 / Max 10

	Fonds
Taux de couverture ESG	96,31%
Score ESG	5,95
Score E	5,92
Score S	6,01
Score G	5,90

## DISTRIBUTION DES SCORES ESG

Min 0 / Max 10

● Fonds



## EMPREINTE CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ investis



## MEILLEURES NOTES ESG DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score E	Score S	Score G	Score ESG
Nexi Spa	0,91%	9,05	7,79	7,49	8,11
Fortress Trans & Infracore	0,24%	9,34	7,92	6,01	7,76
180 Medical Inc	1,06%	8,20	7,24	7,89	7,69
Constellium Se	1,04%	7,82	7,91	6,65	7,50
Legal & General	1,15%	6,43	7,33	8,56	7,49

## MOINS BONNES NOTES ESG DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score E	Score S	Score G	Score ESG
India Toll Roads	1,47%	2,30	6,18	5,99	4,57
Crowdstrike Holdings Inc	1,38%	4,43	5,41	4,02	4,62
Rackspace Hostin	0,75%	4,48	3,86	5,53	4,62
Summit Materials Llc/fin	0,85%	4,32	4,23	5,51	4,65
Videotron Ltd	0,83%	5,84	3,89	4,30	4,68

## INTENSITÉ CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ revenus



## DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

**Score ESG** : le process ESG consiste en une exclusion de 20% de l'univers suivie d'une analyse financière et carbone des entreprises afin de déterminer leur éligibilité au portefeuille. Plus d'informations peuvent être trouvées dans le prospectus et le code de transparence du fonds. Le score ESG mesure la qualité ESG globale d'une entreprise. Il est calculé comme une moyenne pondérée des trois scores factoriels (Durabilité Environnementale, Capital Humain et Capital Organisationnel), en utilisant des pondérations sectorielles. Le score ESG de l'univers d'investissement est automatisé et permet des ajustements afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

**Score Environnement**: Le premier facteur du modèle ESG d'Inflection Point évalue les performances des entreprises et les stratégies de réduction des impacts environnementaux dans leurs activités et leur chaîne de valeur.

**Score Social** : le deuxième facteur du modèle ESG évalue les politiques, programmes et performances des entreprises en matière de gestion et de développement de leurs effectifs.

**Score Gouvernance**: le troisième facteur du modèle ESG évalue la qualité des pratiques de gouvernance d'entreprise des entreprises et de leur gestion des relations avec les parties prenantes (par exemple, les fournisseurs).

**Score Carbon Impact** : Le score Carbon Impact est calculé comme étant la moyenne d'indicateurs pour chaque catégorie du TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures) au niveau des entreprises, et peut être ajusté afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

**Intensité Carbone** : L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO2eq et le chiffre d'affaires.

**Empreinte Carbone**: l'empreinte carbone est un indicateur des émissions de CO2 générées par les compagnies détenues dans notre portefeuille. Les données CO2 sont fournies par La Française en s'appuyant majoritairement sur une source CDP. Elles capturent les scopes 1 et 2. La formule de calcul est la suivante:  $\Sigma (i \text{ à } n) (\text{investissement } i) / (\text{Capitalisation boursière de l'émetteur } i) \times \text{Emissions de l'émetteur } i$



## AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.

Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document.

En fonction de la stratégie du fonds, des données dites « internes » peuvent être différentes de celles mentionnées dans le prospectus. Les données internes n'engagent pas la Société de Gestion qui demeure libre de les faire évoluer sans préavis dans les limites du prospectus qui seul fait foi. La Société de Gestion entend par « données internes » un ensemble d'éléments tels que : limites de gestion internes, analyses économiques, commentaires des gérants. Cette liste n'est pas limitative.

Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Compte tenu des risques d'ordre économique et financier, il ne peut être donné aucune assurance que le fonds présentera son objectif.

La documentation commerciale et réglementaire (dont le prospectus de chaque fonds) est disponible, en anglais, sur le site du Groupe La Française ([www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com)) et/ou sur simple demande auprès de votre interlocuteur financier habituel.

Document édité par La Française AM Finance Services, 128, boulevard Raspail, 75006 Paris, France, société régulée par l'"Autorité de Contrôle Prudentiel" ([www.acp.banque-france.fr](http://www.acp.banque-france.fr)), sous la référence 18673 X.

Ce document est confidentiel, à usage strictement privé et destiné uniquement à l'information de la personne à laquelle il a été remis par le Groupe La Française. Aucune diffusion des informations contenues dans cette présentation n'est autorisée sous quelque forme que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services du Groupe La Française sont la propriété exclusive de celui-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française.

Information importante pour les investisseurs en Allemagne

Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main

Information importante pour les investisseurs en Espagne

Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 - Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne

Information importante pour les investisseurs en Italie

Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie

Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni

Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom

Information importante pour les investisseurs en Suisse

Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent payeur local : NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O. Box, CH-8024 Zurich

Information importante pour les investisseurs à Singapour

Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.

Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.

Notations émissions : correspond au rating émission le plus récent entre S&P et Moody's à défaut émetteur.

Notations émetteurs : correspond au rating émission le plus récent entre S&P et Moody's.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux ratings établis par les agences de notation, et effectue sa propre analyse crédit. Les ratings sont déterminés au cas par cas sur la base d'une méthodologie interne, et sont susceptibles d'évolution.

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.

Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.

3 catégories de produits :

1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.

2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.

3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

## DÉFINITIONS

La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Max.Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas

Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).

Sensibilité taux : permet de mesurer le pourcentage de variation, à la hausse ou à la baisse, du cours d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation de 1% des taux d'intérêt du marché.

Sensibilité crédit : sensibilité du portefeuille à une variation de 1% de la marge crédit

Marge de crédit : c'est le rendement moyen attendu d'une obligation à taux variable qui est obtenu en supplément de l'indice sous-jacent. Le niveau de la marge de crédit dépend du prix de l'obligation à taux variable.